



2. 01 : ASSEMBLEE GENERALE DE LA LFFS BRABANT

ASSEMBLEE GENERALE du BRABANT FRANCOPHONE (Brabant Wallon et Bruxelles-Capitale)

CONVOCATION A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS DE LA PROVINCE

L'Assemblée Générale statutaire annuelle aura lieu le samedi 29 mai 2010
à 10h30 au: Centre Communautaire de Joli-Bois
Av. des Grands Prix 186
1150 Bruxelles

ORDRE DU JOUR

1. Vérification des pouvoirs des délégués.
2. Allocution du Président
3. Le Football en Salle en Brabant Francophone: Bilan et perspectives.
4. Rapports des Comités et Commissions Provinciales.
5. Situation financière de la province
6. Aperçu des règlements et procédures provinciales : Modifications.).
7. Elections. éventuelles
8. Représentants de la province à l'A.G. de la L.F.F.S.
9. Divers.
10. Remise de trophées et récompenses exceptionnelles.
11. Remise des trophées des MASTERS DU FAIR PLAY
12. Remise des coupes aux Champions.

Pour le Comité Exécutif de la L.F.F.S. Brabant.
Christian Foucart - Président -

IMPORTANT

Chaque club devra obligatoirement être représenté par l'un de ses membres, affiliés à la province, qui devra **OBLIGATOIREMENT ETRE EN POSSESSION DE SA LICENCE**.
Les délégués remettront leur licence à l'accueil, en début de séance, et la reprendront à la fin des délibérations accompagnée d'une attestation de présence à l'A.G.

Les clubs non représentés à l'A.G. ou qui n'assistent pas à l'ensemble des délibérations, seront pénalisés d'une amende administrative de 50,00 EUROS.

AUCUNE PROCURATION NE SERA ADMISE.

AUCUNE ABSENCE, MEME EXCUSEE, NE SERA ACCEPTEE.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.